

A lire en avant

REVUE DE LA RECHERCHE JURIDIQUE

DROIT PROSPECTIF

1995-2

JEAN LE TEUTONIQUE  
ET LA GERMANITE

Par

Jacques BOUINEAU

*Professeur à l'Université de Paris X*

N° XX - 61 (20ème année - 61e numéro)  
(4 numéros par an)

PRESSES UNIVERSITAIRES D'AIX-MARSEILLE

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE D'AIX-MARSEILLE

# JEAN LE TEUTONIQUE ET LA GERMANITÉ

Par

Jacques BOUINEAU  
*Professeur à l'Université Paris X*

Lorsque Frédéric II de Hohenstaufen monta sur le trône, il unit l'héritage germanique de son père Henri VI et l'héritage siculo-normand de sa mère Constance (1) ; alors se créa vraiment une germanité méditerranéenne inquiétante pour un pape pris en tenaille. Certes les différends entre papauté et empire n'étaient pas nouveaux, mais dès lors le contexte changeait : les interventions allemandes en Italie reposaient sur des alibis territoriaux et non plus simplement théoriques, et ces Normands de Sicile qui avaient été de véritables frères ennemis du pape se muèrent tout à coup en ennemis jurés sous les traits du Hohenstaufen.

Il est vrai que Frédéric avait été élevé par le pape, et que l'on espérait bien (2) que ce *fostri* (3) "créerait des liens", comme dit le Petit Prince. Mais en tout état de cause, cela ne pouvait pas suffire ; il fallait, entre les mains de la papauté, un instrument politique à même de séduire, voire de dompter, l'impétueux germano-normano-sicilien. Cet instrument fut Jean le Teutonique.

Quatrième général de l'ordre des dominicains, placé au rang des bienheureux par l'Église catholique, Jean le Teutonique est un personnage assez mal connu : les dictionnaires ont, dans l'ensemble (4), perdu sa trace, les ouvrages traitant de Frédéric II (5) (dont Jean le Teutonique était l'ami) l'ignorent, et ceux consacrés à

---

(1) Fille de Roger II, roi de Sicile.

(2) En reprenant à son compte les traditions des *nouveau* francs.

(3) Nom donné par les Scandinaves au contrat par lequel un enfant était élevé par un autre que par son père.

(4) Il est toutefois cité dans le *Dictionnaire de Droit Canonique* de R. NAZ (Paris, Letouzey, 1953), T. VI, pp. 120-122. Il est à peine évoqué par Gustave SCHNÜRER, in : *L'Église et la civilisation au Moyen Âge* (Paris, Payot, 1935, T. II), ignoré par Walter ULMANN *The Papacy and political ideas in the Middle Ages*, London, Variorum Reprints, 1976, pagination multiple, et par Alphonse Van HOVE, in : *Prolegomena [ad Codicum juris canonici]* (Rouen, Mechlinae, Dessain, 1928, XX-373 p.). Le *Dictionnaire Encyclopédique du Moyen Âge chrétien*, à paraître aux éditions du Cerf, comptera une courte notice à lui consacrée et rédigée par nos soins.

(5) Herbert NETTE *Friedrich II von Hohenstaufen*, Reinbek bei Hamburg, Ravelin, 1975, 157 p. ; Eberhard HORST *Friedrich der Staufer*, Düsseldorf, Claassen, 1975, 408 p. ; Gina FASOLI *Aspetti della politica italiana di Federico II*, Bologna, Riccardo Patron, 1964, 221 p. ; Bruno GLOGER *Kaiser, Gott und Teufel*, Berlin, UEB Deutscher Verlag der Wissenschaften, 1973, 243 p. ; Georgina MASSON *Friedrich II de Hohenstaufen*, Paris, Albin Michel, 1963, 381 p. ; Kurt PFISTER *Kaiser Friedrich II*, München, Paul Hugendubel Verlag, 1942, 412 p. ; *Herausgegeben von Josef FLECKENSTEIN : Probleme um Friedrich II*, Sigmaringen, Jan Thorbecke, 1974, 383 p. ; *Convegno di studi Federiciani (1950)*, Archivio storico pugliese, 1951, fasc. 1, 144 p. ; Henri de ZIEGLER *Vie de l'empereur Frédéric II de Hohenstaufen*, Paris, éd. Corréa, 1935, 220 p. ; Berthold GÜTTERLIN *Die Politik Kaiser*

l'ordre des dominicains (6) lui accordent une place vraiment congrue, quand ils le citent (7). Pourtant, le personnage est attachant et sa dimension politique nous a paru essentielle dans l'Europe de la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle. Cet aspect de Jean le Teutonique n'a jusqu'à présent pas été étudié ; les auteurs (8) qui se sont intéressés à lui n'ont en effet considéré que le glossateur, ou le canoniste, si l'on excepte la notice que lui consacre le R. P. Mortier (9).

L'intérêt restreint dont a jusqu'à présent fait preuve le quatrième général des dominicains, tient peut-être au peu de textes qui le nomment, comme le relève M.-Th. Lameilhe (10).

Jean naquit à la fin du XII<sup>ème</sup> siècle, entre 1170 (11) et 1180 (12), au château de Wildeshusen (13), diocèse d'Osnabruck, en Westphalie, et s'appelait de son vrai nom Jean Zemeke (latinisé en Semeca). Ce jeune seigneur allemand fit, comme beaucoup d'autres, des études à Bologne (où il fut l'élève d'Azon) puis à Paris. Docteur *in utroque*, il fut d'abord professeur de droit canon à Bologne. Homme très instruit et polyglote (14), il glosa le Décret de Gratien, de même que les constitutions du IV<sup>ème</sup> concile de Latran, orienta l'étude du Décret vers l'exégèse et accorda une importance prépondérante à la glose. Il mourut le 5 Novembre 1252 à Strasbourg, après avoir fait atteindre son point d'apogée à l'ordre des frères prêcheurs.

Tous louent sa simplicité (il voyageait à pied en faisant porter ses livres et ses ornements épiscopaux par un petit âne), sa chasteté et ses vertus thaumaturgiques (il ressuscita un mort, guérit des paralytiques, des lépreux, et était "aimé de Dieu" (15)... autant de vertus qui expliquent son rang de "bienheureux").

*Friedrichs II und die römischen Kardinäle, in den Jahren 1259-1260.* Heidelberg, Carl Winters Universitätsbuchhandlung, 1929, 142 p. ; Rudolph WAHL *Wandler der Welt, Friedrich II, der Sechste Staufer.* München, Münchner Verlag, 1948, VIII+524 p. ; Richard OKE *The Boy from Apulia.* London, Arthur Barker, 1936, 328 p. ; Marcel BRION *Frédéric II de Hohenstaufen.* Paris, Tallendier, 1948, 251 p.

(6) Gérard de FRACHET *Vitae fratrum ordinis praedicatorum necnon cronica ordinis ab anno MCCIII usque ad MCCCLIV.* Roma, in domino generalità, Stuttgart, apud Jos. Roth, 1897, XXIV+362 p. ; R. P. RAMBAUD O.P. *Saint Dominique : 1170-1221. Sa vie, son œuvre, son ordre.* Lyon-Paris, Lib. catholique Emmanuel Vite, 1938, XV+300 p. ; Marie-Humbert VICAIRE O.P. *Saint Dominique de Caleruega d'après les documents du XIII<sup>ème</sup> siècle.* Paris, Cerf, 1955, 314 p. ; R. F. BENNETT *The Early Dominicans-Studies in 13th century Dominican history.* Cambridge, U. P., 1937, XII+189 p. ; M.-Th. LAMEILHE *Saint Dominique et ses fils.* Paris, Fayard, 1956, 287 p. ; Berthold Altaner *Die Dominikanermissionen des 13. Jahrhunderts.* Habelschwerdt, Frankes Buchhandlung, 1924, XXIII+248 p.

(7) Ne le citent pas : Marie-Humbert VICAIRE O.P. *Saint Dominique.* Paris, Desclée de Brouwer, 1957, 247 p. et R. P. Antonin DANZAS *Etudes sur les temps primitifs de l'ordre de saint Dominique.* Paris, Oudin et Legèze, Lyon, secrétariat du rosaire, 1885, XIV+597 p.

(8) Brian TIERNEY *Foundations of the conciliar theory.* Cambridge, U. P., 1955, X+280 p. ; ID. *Church Law and constitutional thought in the Middle Ages.* London, Variorum Reprints, 1979, pagination multiple ; Walter ULMANN *Medieval papalism. The political theories of the medieval canonists.* London, Methuen, s. d., XIV+230 p. ; Sergio MOCHI ONORY *Fons canonistica dell'idea moderna dello stato.* Milano, Pubblicazioni dell'università cattolica del sacro cuore, 1951, XVIII+305 p. ; Gabriel LE BRAS et alii (T. VII de l'Histoire du Droit et des Institutions de l'Eglise en Occident) *L'âge classique 1140-1378. Sources et théorie du droit.* Paris, Sirey, 1965, XII+608 p. ; Stephan KUTTNER *Kanonistische Schullehre von Gratian bis auf die Dekretalen Gregors IX.* Città del Vaticano, Biblioteca apostolica vaticana, 1935, XXIII+429 p.

(9) R. P. MORTIER *Histoire des maîtres généraux de l'ordre des frères prêcheurs.* Paris, Picard, 1903, T. I, 287-412.

(10) *Op. cit.*, p. 167.

(11) Selon Naz, *op. cit.*, VI, 120.

(12) Pour Mortier, *op. cit.* p. 287. Cette hypothèse nous semble la plus vraisemblable.

(13) *Alia* Gauldescuse, Wildersussen.

(14) Il parlait allemand, italien, français et latin.

(15) Un seigneur qui troublait sa prédication fut frappé de folie furieuse après que Jean eut demandé l'aide du Seigneur.

Infatigable voyageur, esprit cultivé et intellectuel de haut vol, Jean le Teutonique ressemble à tous ses contemporains, pairs par le savoir ou par l'origine sociale. Au-delà de ces traits communs à une certaine élite de la première moitié du XIII<sup>ème</sup> siècle, il reste que Jean le Teutonique fut un homme d'action, mêlé de très près, en raison de ses fonctions, à la politique pontificale d'alors. Or une des épines du Saint-Siège, c'était Frédéric II.

Parce que, comme l'empereur, Jean le Teutonique était allemand, la papauté trouva en lui une aide particulièrement efficace ; en ce sens, on peut dire que la germanité de Jean influença sa destinée. Toutefois, rien n'étant jamais grossièrement manichéen, il serait abusif de croire que toute la carrière de Jean le Teutonique fut due à son appartenance linguistique ; c'est ainsi que l'on peut relever des limites à cette influence germanique.